



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Appel à projets « Sport – #teamfrancoallemand » 23 mai – 16 juillet 2022

Pourquoi faire des échanges franco-allemands dans le sport ?

Qui peut participer à l'appel à projets ?

Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Quels sont les frais couverts ?

Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de cet appel à projets ?

Activez vos réseaux !

4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand



Pourquoi faire des échanges franco-allemands dans le sport ?

Les personnes qui font du bénévolat s'engagent le plus souvent dans le domaine du sport : 21 % des bénévoles associatifs en France¹ y sont actives, et 13,5 % des personnes engagées bénévolement en Allemagne².

Mais ce n'est pas la seule raison qui fait du domaine du sport un levier important pour motiver des (nouvelles) personnes à se lancer dans l'engagement franco-allemand :

Le sport permet d'interagir presque sans parole et **sans beaucoup de connaissances de la langue du partenaire**. Et il offre de formidables opportunités pour nouer des contacts à travers un **hobby commun** !

¹ L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019 (France Bénévolat / IFOP, 2019)

² Freiwilliges Engagement in Deutschland (BMFSFJ, 2021)

Deutsch-Französischer Bürgerfonds

Umgesetzt vom DFJW

Molkenmarkt 1 • 10179 Berlin • tel +49 30 288 757 82
info@buergerfonds.eu • www.buergerfonds.eu

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 40 78 18 82
info@fondscitoyen.eu • fondscitoyen.eu



Qui peut participer à l'appel à projets ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent profiter de leur engagement sportif commun pour expérimenter une première fois un engagement transfrontalier et de mieux connaître leurs voisins d'outre-Rhin :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Associations, comités de jumelage• Communes et collectivités territoriales• Institutions scientifiques• Centres de formation | <ul style="list-style-type: none">• Acteurs de l'économie sociale et solidaire• Fondations• Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes) |
|---|---|

Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Vous avez votre idée, le programme et le budget, le groupe cible et peut-être même une organisation partenaire ?

Jusqu'au 10 avril 2022 vous pouvez déposer sur [notre plateforme en ligne](#) votre demande de subvention.*

🔔 [Nous vous expliquons ici de quelles informations nous avons besoin.](#)

Au plus tard 4 semaines avant le début du projet, vous recevrez une confirmation ou un refus. 75 % du montant de la somme attribuée sont versés avant le début du projet.

Entre le 23 mai et le 16 juillet 2022, les projets et actions auront lieu.

Au plus tard **2 mois après la fin du projet**, vous rendez le décompte et les documents suivants :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Présentation du projet, dont l'annonce de l'événement, le programme etc.• Rapport final• Liste des participantes et participants (pour des projets en ligne une capture d'écran par ex.) | <ul style="list-style-type: none">• Synthèse des recettes et des dépenses sous forme de tableau• Liste des justificatifs• Les justificatifs des mesures de communication |
|--|--|

🔔 [Nous vous expliquons ici de quelles informations nous avons besoin.](#)

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

* Les projets qui ne sont pas organisés dans le cadre de l'appel à projets ne sont pas concernés par ce délai.

Quels sont les frais couverts ?

Dans le cadre de cet appel à projets, le Fonds citoyen soutient des projets

- dans la **catégorie 1** (subventions allant jusqu'à 5 000 €)
- et dans la **catégorie 2** (subventions allant jusqu'à 10 000 €).

Jusqu'à 80% des frais peuvent être financés :

- **Voyage (trajets aller et retour)**, par ex. tickets de transport pour bus, train, avion ; pour les trajets en voiture : 24 centimes par kilomètre + 2 centimes par kilomètre et par personne passagère participant au projet.

Par ex. vous voyagez à deux et faites 100 km

→ $(100 \times 0,24 \text{ €}) + (100 \times 0,02 \text{ €}) = 26 \text{ €}$. Le Fonds citoyen vous rembourse 26 €.

- **Séjour**, par ex. frais de nuitée et de restauration, catering, transports publics
- **Organisation**, par ex. location de salle
- **Matériel**, par ex. affiche, flyer, programme

Pour les formats numériques, les frais de matériel liés au projet peuvent également être pris en charge, par ex. un abonnement mensuel pour un logiciel de conférence en ligne, les frais d'emprunt de matériel technique pour une conférence en ligne, documentation créée dans le cadre du projet (par ex. rapports suite à une conférence en ligne, vidéo avec des interviews des participantes et participants du projet)

- **Formations**, par ex. des cours de langue dans le cadre de la préparation du projet, formation sur les séminaires en ligne
- **Honoraires**, par ex. pour des interprètes, des traductrices/traducteurs, des photographes, des animatrices/animateurs, des graphistes, des intervenantes/intervenants



Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de cet appel à projets ?

Les actions et projets – en présentiel ou en ligne – qui

- permettent des échanges avec le pays voisin,
- sont des activités sportives organisées entre des personnes de France et d'Allemagne,
- traitent du sujet « sport » sous différents angles,
- soulignent la coopération franco-allemande.

Formats :

- Des **formats « actifs »** (en présentiel), lors desquels les participantes et participants font du sport ensemble, sont souhaités, par ex. : tour en vélo, tournoi de foot / de hand / de basket, marathon transfrontalier, retraite de yoga, randonnée, après-midi de beach-volley...

Pour des projets qui demandent notamment une subvention en catégorie 2, il est souhaitable qu'un format actif soit complété par une **dimension d'échange citoyen et interculturel** (par ex. : table ronde, atelier...).

- Des **formats « passifs »** (en présentiel ou en ligne), lors desquels le thème du sport est abordé, sont possibles également, par ex. : exposition, soirée de discussion ou de quiz, table ronde d'expertes et d'experts, conférence, atelier, concours photo...

Thèmes :

- Comparaison franco-allemande de la situation du sport en association
- Égalité femme-homme et diversité dans le sport
- Intégration et inclusion à travers le sport
- En forme dans la vieillesse / aspects de santé
- Le bénévolat dans le sport
- etc.

Autres conditions : les projets doivent...

- avoir lieu entre le 23 mai et le 16 juillet 2022.
- obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation pour être soutenus en catégorie 1, et au moins 50 points pour être soutenus en catégorie 2 : il y a en tout 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre [kit de communication](#).

Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont

- ceux qui n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation
- ou qui sont destinés majoritairement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires).

Activez vos réseaux !

Êtes-vous actuellement actif dans le franco-allemand ?

Regardez autour de vous : il y a certainement dans votre environnement des personnes et des associations de sport que vous pouvez embarquer sur ce bateau franco-allemand :

Contactez-les, menez une action commune !

Vous n'avez pas encore organisé un projet franco-allemand, mais vous êtes curieuse/curieux ?

Il y a certainement dans votre région des personnes qui peuvent partager avec vous leurs expériences : comités de jumelage, associations franco-allemandes de votre région...

Contactez-les, montez votre projet ensemble !

Vous avez une idée, mais vous avez besoin de soutien pour la mettre en œuvre ?

16 Référentes et Référents régionaux pour le Fonds citoyen, répartis dans toute la France et l'Allemagne, peuvent vous aider – vous pouvez [trouver ici l'interlocutrice ou l'interlocuteur en charge de votre région](#).



4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand

L'engagement franco-allemand est **une source d'enrichissement** :

- Toutes les personnes impliquées se développent personnellement et pas uniquement parce qu'elles améliorent leurs compétences linguistiques. Les projets transfrontaliers rendent les personnes plus confiantes et plus ouvertes, créent des rencontres, élargissent les horizons et ouvrent des possibilités insoupçonnées.
- C'est une source d'inspiration : comment les personnes d'un autre pays s'engagent-elles pour la même cause ? Comment le thème X ou Y est-il perçu et discuté en Allemagne ?
- Il complète les activités d'une association ou d'une organisation : l'échange transfrontalier est une offre intéressante pour des (nouveaux) membres.

L'engagement franco-allemand avec le Fonds citoyen est **facile** :

- Le Fonds citoyen finance des projets avec des thèmes variés. Ni les compétences linguistiques ni une limite d'âge sont des critères obligatoires pour recevoir une subvention. En outre, des groupes informels de minimum 3 personnes peuvent déposer une demande de subvention.
- La procédure de demande est simple : il n'y a pas de durée minimale pour les projets soutenus et toute initiative, quelle qu'en soit l'ampleur, peut bénéficier d'une aide financière.
- Toute personne qui souhaite s'engager peut compter sur notre soutien : le Fonds citoyen offre des conseils gratuits et sans engagement, un soutien local et une base de données pour identifier des organisations partenaires.

L'engagement franco-allemand est **important** :

- Il promeut l'ouverture et la tolérance et véhicule l'idée européenne, qui plus que jamais a besoin d'être portée par des personnes convaincues.
- Les milliers de relations entre nos deux pays ne vont pas de soi, mais doivent être en permanence ravivées et développées.
- Ensemble, nous sommes plus forts et nous trouvons de meilleures réponses aux défis auxquels les citoyennes et citoyens sont confrontés des deux côtés du Rhin : protection du climat, égalité des sexes, numérique, démocratie.

L'engagement franco-allemand **a un impact** :

- Il rend l'Europe accessible à petite échelle : chaque rencontre franco-allemande contient un noyau européen.
- Il pose souvent les fondations de coopérations durables qui renforcent sur le long terme le lien entre les sociétés civiles française et allemande.
- Il ne touche pas uniquement les personnes qui s'engagent activement, mais souvent aussi leurs familles ou leurs cercles d'amis, voire un public encore plus large à travers des formats divers, tels des concerts ou des conférences.